

Interview de Charles Rutten: l'évolution des activités du Coreper (La Haye, 29 novembre 2006)

Source: Interview de Charles Rutten / CHARLES RUTTEN, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- La Haye: CVCE [Prod.], 29.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:05:31, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_charles_rutten_l_evolution_des_activites_du_coreper_la_haye_29_novembre_2006-fr-24b0df82-101f-428d-800f-4b54a94ef773.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Charles Rutten: l'évolution des activités du Coreper (La Haye, 29 novembre 2006)

[Étienne Deschamps] Dans les années 80, vous revenez à Bruxelles, cette fois-ci comme représentant permanent en titre des Pays-Bas auprès des Communautés européennes. Est-ce que le fonctionnement ou la nature des activités du Coreper avaient beaucoup évolué par rapport à la période que vous aviez connue dans les années 60, où vous étiez représentant permanent adjoint? À vingt ans de distance, comment les choses avaient-elles évolué?

[Charles Rutten] La période des années 60 était essentiellement une période de construction. C'était la période dans laquelle les décisions de base étaient prises. Il ne faut pas oublier que le traité de Rome était un traité-cadre. Ça établissait un certain nombre de principes, un certain nombre d'objectifs; ça créait des institutions pour réaliser ces objectifs, mais pour le reste, laissait les décisions à réaliser ces objectifs à l'avenir, avec une seule exception: c'était ce fameux tarif douanier commun, qui était réglé en détail avec les différentes étapes, etc. Mais par exemple, sur le marché commun agricole, qui était essentiel aussi bien pour la France que pour les Pays-Bas, le traité de Rome comportait seulement le principe et quelques textes très vagues et même contradictoires. Mais pour le reste, tout était laissé à des décisions ultérieures.

Et la période des années 60 était la période où ces objectifs étaient graduellement réalisés et codifiés dans des textes, des règlements, etc. Quand je revenais dans les années 80, évidemment, la situation était très différente. D'abord, quand j'ai quitté Bruxelles, on était toujours à six; quand je suis revenu, on était douze. Et ça changeait complètement l'atmosphère aussi au Coreper. D'abord, quand on était à six, on était avec les six pays fondateurs, ceux qui avaient entendu la voix et l'avaient suivie. Ça avait une dimension extraordinaire, pas seulement purement politique et basée sur l'intérêt national, mais basée sur la volonté d'éliminer le risque de guerre et d'établir une zone de paix stable et perpétuelle en Europe.

Cet idéal ne jouait plus aucun rôle dans les années 80, et il y avait maintenant un nombre d'États membres qui avaient seulement rejoint la Communauté pour des raisons d'intérêt national et rien d'autre et, dès lors, qui prenaient dans les décisions, les discussions, les négociations, des positions qui étaient inspirées, sinon exclusivement, quand même essentiellement, par l'intérêt national. L'idée qu'on pouvait sacrifier une partie de son intérêt national dans l'intérêt de la Communauté ou de l'Union, ça avait complètement disparu. Ça n'existe plus aujourd'hui. La seule discussion, et surtout aussi dans le cadre national, est toujours: «Qu'est-ce que vous avez rapporté? Comment est-ce que vous avez défendu nos intérêts?» La question de savoir si, en n'arrivant pas à un accord, on a nui à l'intérêt de l'Union, ça a disparu. Et ça m'a le plus frappé quand j'étais là. Il y avait évidemment Margaret Thatcher qui était la personnification même de l'intérêt national au-dessus de tout. Mais elle a été suivie par d'autres et aussi par même certains des États membres fondateurs.

[Étienne Deschamps] Et j'imagine que s'il y avait forcément deux fois plus de membres aux réunions du Coreper, il y avait aussi une machine administrative plus lourde, des problèmes linguistiques nouveaux, plus de personnes, enfin une machine institutionnelle de plus en plus lourde, pesante...?

[Charles Rutten] Oui, je ne voudrais pas être représentant permanent actuellement, à cause des énormes complications et la complexité de la machine, comme vous dites, des intérêts nationaux entre vingt-huit [sic*] pays, avec des pays qui ont très peu en commun, et certainement pas un idéal commun.

* 25.